

# MAIRIE de LE FAOU

Code Postal : 29590 – Tél. : 02.98.81.90.44 – Fax : 02.98.81.08.03

## Demande d'alignement ou d'autorisation de voirie

**IMPORTANT** : L'occupation du domaine public communal est soumise à une autorisation impérative de la Mairie. Il est rappelé au(x) pétitionnaire(s) que le délai de réponse général des administrations a été fixé à deux mois par la loi du 12 avril 2000. Il vous est conseillé de prendre vos dispositions afin d'obtenir, avant tous travaux nécessitant l'occupation du domaine public, les autorisations administratives nécessaires.

**Références** : Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ; Code de la route ; Code de la voirie routière.

**Jurisprudence** : « Afin d'assurer la protection du domaine public à l'encontre de ceux qui l'utilisent de façon privative, sans droit, le gestionnaire du domaine public peut légalement demander, même sans texte, au juge des référés administratifs, l'expulsion des occupants sans titre du domaine public. » (CAA de LYON, 4 juillet 2000, n° 98LY00600).

Monsieur le Maire,

Je soussigné . . . . .

agissant en qualité de propriétaire ❶, entrepreneur ❶, demeurant à : . . . . .

. . . . .

sollicite

pour mon compte personnel

pour le compte de .. . . .

demeurant à : . . . . .

• l'alignement ❶

• l'occupation du domaine public simple sans travaux ❶ désignée ci-après

• l'autorisation de voirie ❶ afin d'effectuer les travaux désignés ci-après ❷ :

. . . . .

. . . . .

. . . . .

| Situation cadastrale |             |            |                                |
|----------------------|-------------|------------|--------------------------------|
| Section              | N° parcelle | Lieu-dit ❷ | Désignation de(s) la voie(s) ❷ |
|                      |             |            |                                |

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Date envisagée pour le commencement des travaux (autorisation administrative de la Mairie obligatoire avant tous travaux) : . . . . . | Durée prévue : . . . . . |
|---|--------------------------|

Date et signature  
du pétitionnaire

**Transmis pour suite à donner avec avis**

favorable –  défavorable à :

D.D.T.M. ❶ / A.T.D. ❶ / Service Urbanisme de la Mairie ❶

A LE FAOU, le . . . . / . . . . / . . . . .

Le Maire,